

Périodique Trimestriel
(Octobre, Novembre, Décembre 2015)
Bureau de dépôt Jambes

Belgique-België
P.P-PB 5310 Eghezée
N°6/68335

Section « Georges Attout » Namur & Environs

FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER
F.R.M.E.

N° D'agrément
P 405022



Editeur responsable : M. Jean Deville, rue de l'Emprunt 82 – 5100 Jambes



Wallonie

Avec le soutien
de la Wallonie

SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Où était notre Drapeau ?	4
Anniversaires	8
Nos sponsors	10
Hommage à nos Anciens	12
La fleur du front de l'Yser	13
Réception de Noël	14
L'histoire de vos médailles	16
Visite du 26 septembre à Yvoir	18

Composition du Comité

Président f.f. :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Rue de Stud 61A
5300 Andenne
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : eric.dumeunier@mil.be
fernic@outlook.com

Vice-Président :

Secrétaire :

Monsieur Yves DE BLENDE
Rue des Œilletts 29
5020 Vedrin
GSM : 0495/18 61 24
E-mail : tvcn172134@tvcablenet.be

Trésorier :

Monsieur José FISCHER
Rue de la Fontinelle 3
6880 Bertrix
Tél : 061/31 26 53
GSM : 0496/20 19 39

Porte-drapeau :

Monsieur Claude DURIEUX
Rue de Dave 8
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : durieux.c@skynet.be

Commissaire :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseur 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Commissaire :

Monsieur Raymond TRUFIN
Rue de la Tauminerie 12
5660 Brûly
Tél : 060/37 75 96
GSM : 0472/13 34 32
E-mail : bernadettevermeulen@numericable.be

Commissaire :

Commissaire :

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent tous le 2^{ème} jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise.
Avenue Jean Materne à Jambes et ce à partir de **14 Hr 30**. Elles sont ouvertes à tous les membres
Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **il n'y aura pas de réunion**.
Il n'y a pas de réunion en Juillet ni en Août.

Le Mot du Comité

Nous sommes le 01 octobre 2015. Depuis ce matin, notre section est orpheline de notre Président, Jean DEVILLE, fidèle, dévoué et serviteur de toutes et tous depuis 17 ans, à la section G. ATTOUT.

Notre ami Jean Deville reste néanmoins membre de la F.R.M.E. de Namur et nous l'en remercions. Hommage lui est rendu dans un autre chapitre de ce trimestriel.

Nous sommes début octobre, ... et dans quelques jours aura lieu l'Assemblée Générale extraordinaire, consacrant l'élection d'un nouveau Président de section.

Nous sommes début octobre, ... et notre section continue à grandir, avec plus de 230 membres. Ceci aurait pu nous permettre d'avoir quatre commissaires (au lieu de deux actuellement) au sein de notre Comité de section.

L'appel lancé par notre Président voici quelques mois déjà semble ne pas avoir été entendu.

Nous sommes début octobre, ... et nous nous devons une fois encore de clôturer la rédaction des articles de notre revue pour que vous puissiez l'avoir encore en novembre.

Au moment de lire ces quelques lignes, nous ne sommes plus début octobre,

L'été indien a fait place aux couleurs resplendissantes et reposantes de la nature en automne, annonçant peut-être déjà les premiers frimas de l'hiver.

Nous sommes donc quelque part fin octobre ou début novembre 2015 et vous disposez de notre trimestriel.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture. Nous espérons qu'il répondra, une fois encore, à votre attente.

S'il devait vous amener à rester membre de notre section en 2016 (ce que nous espérons) et, qui sait, à encourager d'autres personnes, amis, connaissances, proches, ... à nous rejoindre et mieux encore, à demander à faire partie du Comité de section, nous vous en serions reconnaissants et ravis.

Nous sommes fin octobre (ou), ... et félicitons notre nouveau Président. Nous lui souhaitons de vivre avec autant de bonheur et d'intensité que son prédécesseur, les années qui s'ouvrent à lui, dans cette nouvelle fonction.

Nous sommes fin octobre (ou ...), ...et espérons évidemment que notre Comité, VOTRE Comité, se verra renforcé.

Vous êtes toujours intéressé ? Merci de votre engagement.

Où était notre Drapeau ?

En cette fin juin, nous nous rendons à PARIS pour rendre hommage à Sa Majesté le Roi ALBERT 1er. Cette cérémonie est organisée par le Comité du 8^e arrondissement de Paris.

La Musique de la Force Aérienne ouvre cette cérémonie. Elle se joint alors aux diverses Associations Patriotiques. Les dépôts de fleurs au pied du Monument précèdent les Hymnes Nationaux, en guise de clôture de la partie académique.

Les organisateurs (Délégation Générale de Paris) adressent alors de vifs remerciements aux nombreuses Associations, dont certaines ont fait un long déplacement.

Le retour se fait sans souci, avec des souvenirs plein la tête de ce bel hommage rendu à notre Souverain défunt.



C'est sous la pluie que notre porte-drapeau et cinq membres de notre Association se rendent à Salzinnes (Namur), en cette fin de journée du 13 juillet. Pour rendre hommage aux soldats Français tombés lors des deux guerres mondiales.

Cette cérémonie est rehaussée de la présence de 9 autres porte-drapeaux ainsi que de Monsieur Bazelaire, Consul Honoraire ainsi que de l'échevine de la ville de Namur, madame Scaltin. Suivent alors le dépôt de fleurs, le Last Post et les hymnes Nationaux Français et Belges.

Les délégations se rendent ensuite au cimetière de Belgrade (Namur), et entourent la pelouse d'honneur réservée aux valeureux soldats Français.

Dépôts de fleurs et hymnes Nationaux clôturent cet hommage.

Dans le cadre des cérémonies de notre Fête Nationale, notre porte - drapeau et trois membres de la section se retrouvent à Namur, Place Saint Aubain.

Nous sommes donc le 21 juillet. En cortège, 14 porte - drapeaux, les idylles namuroises et autres autorités judiciaires, militaires et civiles rentrent dans la Cathédrale pour assister au traditionnel Te Deum.

A la sortie, nous nous rendons vers le Square LÉOPOLD 1er, accompagnés de la Musique de la Police de Namur.

Déjà beaucoup de citoyens sont présents autour du monument LÉOPOLD 1er.

Les dépôts de fleurs par les diverses autorités de la ville, suivis du Last Post et de notre Hymne National clôturent cette manifestation.

Nous allons alors vers les Jardins du Maïeur. Le Bourgmestre y prend la parole avant de partager le verre de l'amitié.





Nous sommes le 24 juillet. Notre drapeau et quelques membres de notre section se rendent à GUINGAMP (France) pour participer aux cérémonies d'hommage du 70^e anniversaire du Troisième périple Breton.

Vers 18 Hr, nous sommes accueillis à la Mairie par les autorités municipales. Après les discours de bienvenue et de remerciements adressés aux délégations présentes, Madame l'adjointe au Maire nous convie à un repas.

Le lendemain, la cérémonie débute par un défilé de véhicules anciens.

Ces véhicules participeront aussi aux Cérémonies de la Mémoire du Maquis de COAT – MALLOUEN.

A l'extérieur du village, l'hommage débute par le discours du Président de l'Association des Anciens et Amis de la Stèle du Souvenir, inaugurée en 1945 en hommage à la Résistance.

Ce sont les dépôts de gerbes de fleurs, le Chant des Partisans et les Hymnes Nationaux Français et Belges qui clôturent cette magnifique manifestation.

En ce dimanche 2 août, notre drapeau est à Nieuwpoort, dans le cadre des cérémonies d'hommage à Sa Majesté le Roi ALBERT 1er et aux Héros de la Bataille de l'Yser.

Nombreux sont aussi les porte - drapeaux qui, en cortège, se rendent vers le monument National et y prennent place, face aux nombreuses autorités, personnalités et public présents.

Suivent les traditionnels mais non moins « nationaux » discours ainsi que les dépôts de fleurs.

L'Hymne Européen et la Brabançonne clôturent cette cérémonie majestueuse.



Nous sommes le 18 août. Notre drapeau et cinq membres de notre section se rendent à Namur, Quartier Saint Nicolas, pour participer aux cérémonies de commémoration du 71^e anniversaire des bombardements de Namur du 18 août 1944.

Sur le parvis de l'église Saint Nicolas, les idylles de la ville de Namur déposent plusieurs gerbes de fleurs, au pied du monument dédié à ce tragique événement.

Une messe est célébrée à la mémoire des victimes. Les noms des défunts sont cités.

Personne ne les oubliera jamais.

A l'issue de cet office, nous sommes invités à partager le verre de l'amitié.

C'est à Ham Sur Sambre que notre drapeau et cinq membres de notre section se déplacent en ce 21 août.

Nous allons participer aux cérémonies de commémoration de la Bataille de la Sambre.

Plusieurs porte-drapeaux accompagnés des idylles de la ville forment le cortège qui, à travers bois, vont inaugurer une stèle commémorative.

Réunis autour de cette stèle, en mémoire de cinq Artilleurs Français tués en 14 / 18, nous écoutons attentivement les discours d'hommage et le Last Post.

Ensembles, nous retournons vers la Place Communale. Des fleurs y sont déposées au pied du monument où sont gravés les noms des cinq valeureux combattants.

Les hymnes Nationaux Belges et Français clôturent cette cérémonie.



Nous sommes le 23 août. Notre drapeau et quelques membres de notre section ont rejoint le charmant village de Le Roux, dans l'entité de Jemeppe Sur Sambre.

Les cérémonies du 101e anniversaire de la Bataille de la Sambre s'y déroulent.

Sans tarder, nous intégrons le cortège et nous déplaçons vers le Monument du 10^e Corps d'Armée Français.

Rassemblés autour du monument, le Président du Comité Royal du Souvenir remercie toutes les personnalités présentes, venues honorer cette manifestation.

Un dépôt de fleurs, suivi du Last Post et des Hymnes Nationaux Belges et Français clôturent cette première partie de la cérémonie.

Nous allons ensuite au Cimetière de la « Belle Motte » pour rendre hommage aux 7000 soldats Français qui y reposent. Cet hommage se termine par le dépôt de fleurs et les Hymnes Nationaux.

En prélude au Week End des Fiesses des Wallo, notre drapeau et deux membres de la section ont rejoint les Jardins de la maison de la culture de Namur.

En ce début de soirée du lundi 14 septembre, nous rendons hommage à Monsieur François BOVESSE, fondateur du Comité Central de Wallonie (CCW).

Sont aussi présents, dix autres porte-drapeaux, la Musique Royale de la police et des idylles de la ville.

Attentifs, nous écoutons les différents discours qui nous rappellent la vie et les combats de Mr BOVESSE pour la Liberté.

Et d'autres qui nous rappellent le sens des Fêtes qui se dérouleront cette semaine.

Après les dépôts de fleurs, Last Post et Brabançonne précèdent le « Bia Bouquet », cher aux Namurois.





C'est sous un soleil d'automne radieux que notre trésorier, un commissaire et notre drapeau participent aux cérémonies traditionnelles du Pèlerinage du Souvenir.

Nous sommes le 20 septembre et c'est à Namur.

C'est au départ de la Place Saint Aubin que le cortège se met en marche.

Nous nous rendons, à pied, au cimetière de Belgrade (Namur), sur place, trente porte-drapeaux, la Musique Royale de la police de Namur et de nombreuses autorités fédérales et communales donnent à ce lieu généralement austère, des couleurs resplendissantes.

Nous écoutons différents discours. Ils sont suivis par divers chants et par un dépôt de fleurs. Vous avez dit « Haut en couleurs » ! Certes. Après le « Bia Bouquet » et le « Chant des Wallons », nous sommes conviés au verre de l'amitié, au Palais provincial.



NOVEMBRE

- 1 VAN HAUDENHOVE René
- 3 DEWIT Patrick, FEUILLIEN Marc
- 6 CALOMNE Frédéric
- 8 BUSIN Jean-Luc, WILLAIN Jacques
- 11 VERMEULEN Bernadette
- 12 MENNEN Hinderk SOULET Dany
- 14 BUISSERET Jean-Pierre, MOREAU Joseph, TIBOR Albert
- 16 SAC Emile
- 17 CAPPELIN Gilbert, VIRLEE Eugène
- 22 ROUP André
- 27 GOBLET Daniel
- 28 THIELEMANS Francis
- 30 BEMELMANS René

DECEMBRE

- 1 LEPAGE Johny
- 2 COLLARD Jules, MIGEOT Max
- 3 BAUDOUX Claude
- 6 MATHIEU Pierre
- 10 TRUFIN Marie-Jeanne, LAFLOTTE Jean-Philippe
- 11 DUMEUNIER Eric
- 14 BAIJOT Nicolas, DANON Steve
- 15 CUVELIER Louis
- 17 DERCLAYE Stéphane
- 19 CULOT Alexandre
- 20 NOEL Martha, BAEYENS Christian
- 21 CHARLIER Thierry
- 28 MACOIR Michel
- 29 BRODDELEZ Philippe, HOUDMONT René
- 30 VAN CAUWENBERGHE Alain
- 31 LEMAIRE Dominique

JANVIER

- 2 HENRIVAUX Gilbert
- 3 DELBART Marie-Louise
- 4 LEFEBVRE Thierry
- 5 SERVAIS Julien
- 6 SZUCS SZABO Stéphane
- 8 VANGEYTE Jean-Marie
- 11 DURIEUX Claude
- 12 POULET Odette
- 14 CLAREMBAUX Pascal
- 15 BARBIER Marie-Louise
- 16 BERTRAND Stéphane
- 18 BERGER Victoria
- 21 PARIS Jean-Louis
- 22 ARAUXOS Pascal
- 26 DELBART Vincent
- 30 MAQUA André-Marie
- 31 SPRIESTERBACH Jean

Joyeux
Anniversaire



Caverne Le Coyote

Mr & Mme Franville-Robat

*Av. Joseph Abras, 165
5001 Belgrade*

081/400.655



PIZZERIA – RISTORANTE

San Marino

*Tél. : 081 300 511 – Fax : 081 30 28 13
Avenue Jean Materne, 146 – 5100 Jambes*



Vous désirez louer ou vendre votre bien ?

Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

1Lt (R) opérationnel au Bn Istar

Chaussée de Louvain, 95

5310 Eghezée

Tel : 081/54.94.35

Conditions spéciales pour les membres FRME !

Boulangerie Pâtisserie "Le Neufchâtel"



Rue du Commerce 15
Andenne



Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de
Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33



Si vous allez chez l'un ou l'autre de nos sponsors n'oubliez pas de signaler que vous faites partie de la F.R.M.E Section Namur & Environs. Merci pour eux, merci pour nous.

Nos Anciens ne sont pas oubliés ...

Cher membre,

Dans la rubrique « nos Anciens ne sont pas oubliés », nous voulons rendre hommage à celles et ceux qui, par leur engagement, font que notre section est une des plus active, reconnue comme telle, par de nombreuses « autorités » de la FRME.

Après discussion au sein du Comité de section, nous avons choisi de mettre ces personnes à l'honneur selon l'année de leur inscription au sein de la section.

Cette « page » reprend celles et ceux, membres depuis 1998 à 2001, jusqu'à ce jour.

Membre depuis	Nom Prénom	Date Naissance	N° Membre	Localité
1998	MATHIEU Pierre	06 Dec 1930	E 42343	Franière
	PATTYN Roger	06 Sep 1933	E 42339	Jambes
	CHARLES Mariette	07 Aou 1926	S 42348	Spy
	DELBART Marie Louise	03 Jan 1931	S 42349	Saint Gérard
	JACOB Alfred	24 Avr 1940	A 43003	Bruxelles
	DENEFFE Léa	14 Fev 1926	S 43005	Hamois Natoye
	MASSON Raoul	05 Jul 1940	E 46302	Viroinval
1999	De Paul de BARCHIFONTAINE	19 Jul 1948	E 43020	Spy
2001	VIRLEE Eugène	17 Nov 1930	E 46940	Wanfercée Baulet
	BARBIER Marie Louise	05 Jan 1921	S 46972	Jemeppe / Sambre
	HUSSIN René	07 Jul 1943	E 46973 V	Andenne
	DELLIS Robert	15 Oct 1938	E 46975	Gembloux
	MORAIN José	06 Oct 1931	E 46977	Andenne
	THIELEMANS Francis	28 Nov 1944	E 46979	Gembloux
	LENOIR Robert	26 Oct 1938	E 46980	Petigny
	ARAUXO Robert	30 Avr 1943	E 47438 V	Chatelineau
	BEROUDIAUX Jacques	08 Mar 1952	E 47591	Bruly
	HENRARD André	02 Sep 1945	E 47594	Couvin
	DESPRET Bruno	20 Aou 1969	E 47596	Noville / Mehaigne
	FRERE Fernand	02 Oct 1922	E 47598	Andenne
	TRUFIN Raymond	16 Oct 1947	S 49418	Frasne Lez Couvin
	ANCEAU Marcel	26 Fev 1931	E 47597	Doische

La Fleur du Front de l'Yser

Ce que fut le Coquelicot pour les Britanniques,
Le Bleuet pour les Français,
Ce fut la Marguerite des prés pour les Belges.

Déjà en septembre 1914, juste après la Première Bataille de la Marne, il naquit l'idée auprès des soldats de choisir une fleur qui symboliserait leur sort. Une fleur des champs de là qui repoussait à chaque fois dans la terre remuée des champs de bataille.

Les Français choisirent **le Bleuet** dont la couleur était si proche de la veste d'uniforme que portaient les militaires français au début de la guerre.

En mai 1915, le médecin canadien John McRae écrivit le poème si connu « In Flanders Fields (the Poppies blow)... » ce qui fit que **le Coquelicot rouge** devint la fleur des troupes britanniques.

Les Belges choisirent **la Marguerite des prés** (ou pâquerette) **blanche** qui avec sa couleur symbolisait aussi la paix. Il semble qu'on l'aie oublié, mais les soldats mettaient régulièrement des Marguerites des prés séchées « des bords de l'Yser » dans les lettres qu'ils envoyaient à la maison. L'on imprimait aussi des cartes postales spéciales, avec la représentation d'une fleur ou les trois ensemble.

Après la guerre, des invalides de guerre étaient employés pour la fabrication de ces fleurs en soie ou papier, qu'ils vendaient lors des journées de fêtes nationales respectives, parfois ensemble avec des cartes de vœux spéciales. Les recettes servaient à les soutenir. En Belgique, jusque dans les années cinquante, des Marguerites des champs étaient mises en vente au profit des victimes de guerre.

Dans le Commonwealth britannique, le coquelicot rouge est communément connu et porté par tous dans la période autour du 11 novembre. En France, beaucoup portent lors de fêtes nationales le Bleuet fait de papier. En Belgique, la Marguerite des prés semble être oubliée.

Au moment des commémorations de la Première Guerre mondiale, l'heure est venue de remettre à l'honneur la Marguerite des prés. Portez la Marguerite des prés et montrez que les Belges n'ont pas oublié leurs victimes de guerre, civiles et militaires.

(Source : « Het Ijzerfront » de Patrick Lagrou éditions « De Lantaarn »)

Notre section dispose d'un stock de pin's.

Vous désirez en acquérir, n'hésitez pas, prenez contact avec notre trésorier José FISCHER au : 0496 20 19 39 ou par mail à l'adresse suivante : nicole.lambert47@hotmail.fr

La FRME Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs

Nous organisons le samedi 19 Décembre 2015 la **Réception de Noël**

Au local de l'Interfédérale Jamboise 5100 Jambes
(au coin de l'Avenue Jean Materne et du Parc ASTRID)

Rendez-vous dès 15 Hr 00.

Programme de l'après-midi :

SURPRISE

PAF : *Adulte 15 € tout compris*
Enfant 6 € (moins de 12 ans)
Gratuit pour les moins de 6 ans

Seul le paiement aura valeur d'inscription, versement à effectuer au plus tard le 12 Décembre



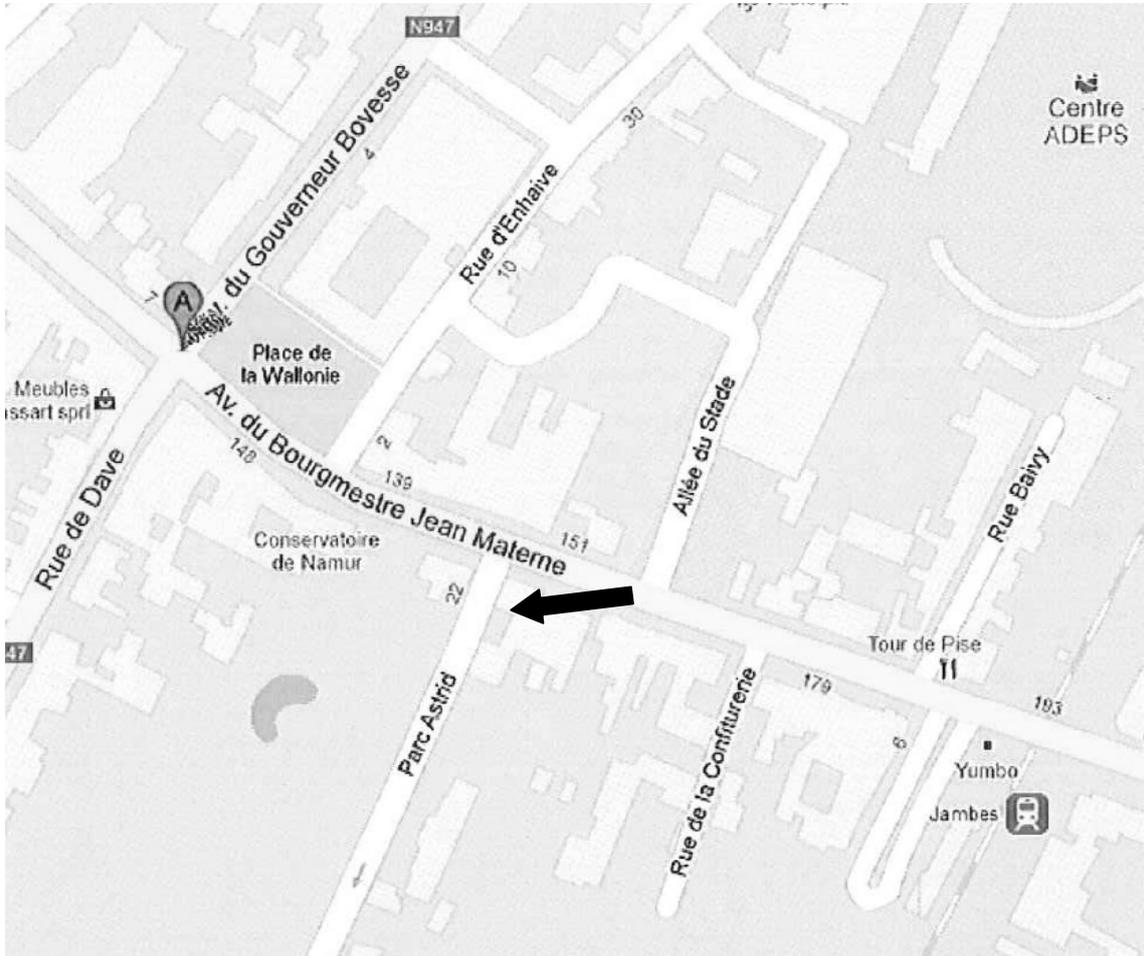
Je soussigné ----- participerai à l'après-midi du 19 Décembre

Je serai accompagné de ----- Adultes ----- Enfants

Je verse la somme de 15 € X ----- Pers au N° de compte IBAN BE90.0000.7933.9532
 6 € X ----- Enfants BIC BPOTBEB1

en référence : réception de Noël

Pour nous rejoindre



En train :

A 250 mètres de la gare de Jambes

En voiture :

Avenue du Bourgmestre Jean Materne entrée du local via la rue Parc Astrid

Possibilité de parking dans la rue du Parc Astrid ou à l'ACINAPOLIS (Gare de Jambes)

Attention Parc Astrid en sens unique venant de l'Avenue Jean Materne

Médaille Sociétaire « Missions à l'Étranger »

Mode d'attribution :



Aux Vétérans ayant participé à des missions à l'étranger pendant au moins 90 jours consécutifs ou totalisant 90 jours avec plusieurs missions distinctes dont la durée individuelle n'est pas inférieure à 30 jours.

Aux Forces belges ayant servi à l'étranger dans un organisme qui est officiellement reconnu par le Gouvernement belge (OTAN, ONU, EU), ou dans le cadre des opérations humanitaires, du maintien ou de la restauration de la paix de ces organisations, de minimum 90 jours consécutifs ou totalisant 90 jours avec plusieurs missions distinctes dont la durée individuelle n'est pas inférieure à 30 jours.

Aux membres de nationalité autre que belge, dont l'unité était stationnée aux Forces armées d'occupation en Allemagne et avoir servi minimum 90 jours consécutifs en Allemagne ou territoire ex-ennemi entre le 08 mai 1945 et le 05 mai 1955.

Aux membres des Forces alliées en Allemagne dont l'unité était stationnée en Allemagne et ayant servi au minimum 90 jours consécutifs en Allemagne dans la période du 05 mai 1955 jusqu'en fin 2005.

Aux membres des Forces alliées ayant participé aux côtés des Forces Armées Belges à des opérations humanitaires, du maintien ou de restauration de la paix dans un organisme qui est officiellement reconnu par la Gouvernement belge (OTAN, ONU, EU), ou dans le cadre d'une mission émanant de ces organisations, de minimum 90 jours consécutifs ou totalisant 90 jours avec plusieurs missions distinctes dont la durée individuelle n'est pas inférieure à 30 jours.

Conditions d'attribution :

Après 12 mois d'affiliation complets (365 jours), comme membre effectif et avoir acquitté au moins 2 cotisations.

Les demandes de médailles doivent être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs de date récente (maximum 90 jours) et délivré sur papier libre (distinction : Ministère de la Défense).

Les demandes de médailles pour les militaires en service actif et les membres de la Police Fédérale ne doivent pas être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs.

Médaille Sociétaire « FBA »

Mode d'attribution :



Aux membres des Forces Belges en Allemagne dont l'unité était stationnée en F.B.A., et servi au minimum 90 jours consécutifs en Allemagne dans la période du 05 mai 1955 jusque fin 2005.

Conditions d'attribution :

Après 12 mois d'affiliation complets (365 jours), comme membre effectif et avoir acquitté au moins 2 cotisations.

Les demandes de médailles doivent être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs de date récente (maximum 90 jours) et délivré sur papier libre (distinction : Ministère de la Défense).

Les demandes de médailles pour les militaires en service actif et les membres de la Police Fédérale ne doivent pas être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs.

Médaille Sociétaire « A.O. »

Mode d'attribution :



Aux membres de nationalité belge des Forces armées d'occupation en Allemagne, dont l'Unité était stationnée aux Forces armées d'occupation et avoir servi minimum 90 jours consécutifs en Allemagne ou territoire ex-ennemi entre le 08 mai 1945 et le 05 mai 1955.

Conditions d'attribution :

Après 12 mois d'affiliation complets (365 jours), comme membre effectif et avoir acquitté au moins 2 cotisations.

Les demandes de médailles doivent être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs de date récente (maximum 90 jours) et délivré sur papier libre (distinction : Ministère de la Défense).

Les demandes de médailles pour les militaires en service actif et les membres de la Police Fédérale ne doivent pas être accompagnées d'un certificat de bonne conduite, vie et mœurs.

26 septembre Yvoir et sa région

Pour cette très intéressante journée, dans les environnements magnifiques de la région d'Yvoir, 18 personnes avaient répondu à l'invitation de notre Section, organisée par notre Vice-Président, engagé pleinement dans la préparation et l'organisation de cette belle journée.

Notre première étape, nous reconduit à Haut-Le-Wastia, au célèbre musée, que nous avons visité partiellement à l'occasion de la journée du 17 mai 2015 commémorant le " 75ème anniversaire de la bataille de la Meuse ". Nous y avons fait un bon reportage et avons promis à Monsieur Halloin, directeur du musée, de revenir très bientôt, une promesse que nous avons honorée à notre plus grande satisfaction.

Les locaux étant un peu étroits pour nous accueillir, nous nous divisons en deux groupes, qui vont nous permettre d'apprécier à sa juste valeur, l'immense travail effectué dans la recherche d'objets, de documents, de pages d'histoire ayant marqué d'une empreinte indélébile, le petit village de Haut-le-Wastia, au début de l'occupation allemande.



C'est avec une passion inassouvie et constamment en éveil que Monsieur Halloin nous relate l'histoire de sa région et nous présente les pièces rares de son musée, dont la plupart sont des dons des descendants des victimes des combats qui feront trembler le monde pendant 4 cruelles années, mais aussi le fruit de nombreuses recherches sur les personnalités militaires qui ont dirigé les opérations afin de retarder le plus longtemps possible, la chute du village et des ponts de la Meuse, qui, malgré une résistance et une détermination héroïque, finiront par tomber sous l'emprise de l'ennemi.

Toute l'histoire y est magnifiquement représentée, les forces aériennes présentes au cours des combats, dont la plus belle pièce maîtresse est le gouvernail d'un chasseur Français, qui constitue une rareté puisqu'il n'en existerait que 2 exemplaires. Les différentes tenues des aviateurs y sont remarquablement exposées.

Impressionnant également la salle qui explique la chronologie des combats entre le 10 et le 17 mai 1940. Au moyen de cartes didactiques, il nous est possible de suivre le mouvement impressionnant des troupes dans la région meurtrie, et d'observer les objets personnels des soldats. De nombreuses photos, des journaux d'époque, des documents, il ne manque vraiment rien qui ne puisse pas satisfaire le visiteur. Ce musée respire la passion de perpétuer un travail de mémoire, qui, par l'appui de nombreux bénévoles, continue remarquablement de grandir.

Dans une petite cave, nous assisterons à une scène particulièrement émouvante, retraçant les derniers moments des combats du 14 et 15 mai 1940, au travers d'un dialogue entre deux soldats qui expriment les derniers moments d'une épuisante résistance... des défenseurs de la région, qui finiront par être massacrés par les chars Allemands.

La bataille de Flavion opposant la 1ère Division Cuirassée pour arrêter la progression allemande, au-delà de la Meuse, le 15 mai 1940, y est également largement évoquée et remarquablement décrite par notre guide, devant une assistance très attentive à cette page d'histoire, bien vivante dans notre imagination, au travers des commentaires exprimés par nos guides passionnés.

Nous quitterons ce remarquable musée en recevant de son maître, un petit souvenir pour nous remercier de notre visite, qui nous permettra de créer des liens d'amitiés et de respect commun pour les tâches respectives qui nous sont attribuées. Nous ne pouvons que solliciter la venue prochaine de ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité de visiter ce lieu remarquable, au milieu d'un sympathique petit village situé sur les hauteurs de notre merveilleuse vallée de la Meuse !



Il sera trop vite temps de nous rendre sur l'île d'Yvoir afin de prendre notre repas de midi, dans la joie et la bonne humeur en constatant que le brouillard épais du matin avait été vaincu par la présence d'un soleil brillant, resplendissant de sa lumière, la beauté du lieu.

Nous sommes accueillis à notre mini débarquement, par un petit apéritif qui nous est offert en guise de bienvenue et après avoir entendu l'ouverture officielle des agapes

de notre Section par notre Vice-Président qui tenait à souligner les absences de certains, engagés dans d'autres missions. Il nous présentera un nouveau membre qui participe à notre activité du jour. Nous effectuerons un petit repas convivial entre véritables amis, heureux d'être présents, pour se partager le buffet barbecue qui semble avoir satisfait les appétits de chacun d'entre nous.

Nous nous rendons ensuite, bien repus de notre repas, vers le site archéologique de la forteresse de Poilvache, qui a eu une existence militaire et villageoise entre 1228 et 1430 et dont les deux siècles d'existence se répartissent essentiellement en trois grandes périodes : luxembourgeoise, namuroise et bourguignonne.

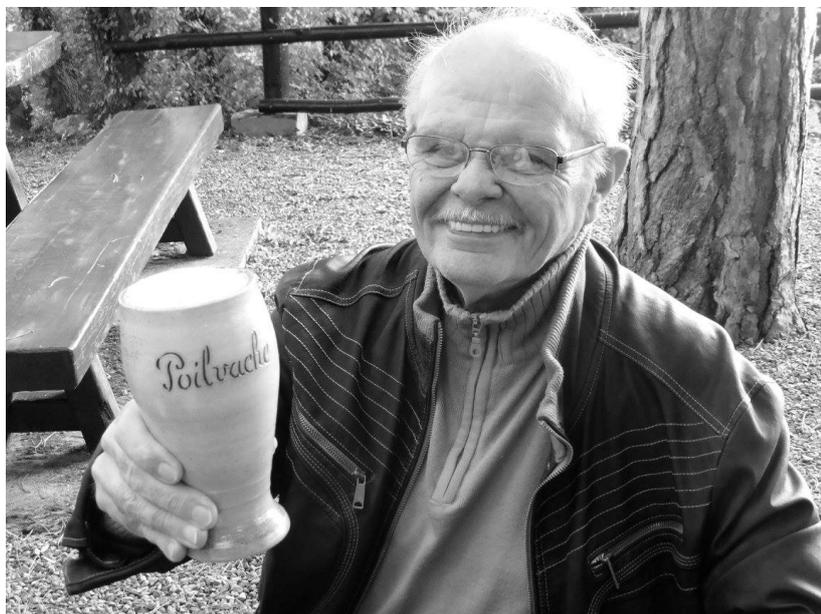
Un de ses plus nobles propriétaires fut Jean l'Aveugle, né en 1296, comte de Luxembourg en 1310, roi de Bohême la même année par son mariage avec Elisabeth de Bohême et qui mènera une politique Française en se joignant au Roi de France dans sa lutte contre les Anglais. Le site de Poilvache est constitué d'un château et d'un village installé sur le plateau du promontoire calcaire qui s'avance dans la vallée mosane. Des fouilles archéologiques re-dégagent et consolident actuellement l'ensemble des murs conservés en élévation dans ce château.

L'entrée est située à gauche du château pour obliger « l'attaquant » à se présenter avec le bouclier du « mauvais » côté. Le puits situé au centre de la partie « château » du site a été entièrement creusé dans la roche calcaire, ce qui représente un exploit lorsque l'on considère son diamètre intérieur (2,50m) et sa profondeur (54,50m).

La maison au Grand Pignon est l'édifice civil le mieux conservé de la forteresse. Il est vraisemblable qu'elle ait été la propriété de l'une des familles nobles et est un joyau exceptionnel : un témoin de l'architecture civile dans un contexte rural et militaire.

La destruction du lieu, (incendie notamment) par les liégeois et hutois en 1430, ennemis séculaires, sonna le glas de ce vaisseau terrestre qui ne pouvait plus répondre aux exigences de la guerre en cette fin du moyen-âge et ne connut jamais un long fleuve tranquille durant ses deux siècles d'existence, mais aussi par la dégradation liée à l'abandon définitif du site depuis 1433 et aussi par le phénomène de récupération des matériaux qui s'ensuivit (blocs, bois et métal). La nature allait, au fil des siècles suivants, en faire un refuge de choix !

La tour de l'Ouest est la mieux conservée de toutes celles construites à Poilvache. Elle permettait la circulation aisée des membres de la garnison sur leurs deux chemins de ronde et un important contrôle visuel sur la vallée de la Meuse.



Nous terminons notre circuit instructif en revenant au pavillon d'accueil, afin de déguster une petite bière locale qui mettra fin à cette belle journée de découvertes et d'histoire. Le temps fraîchit et le soleil semble vouloir prendre un repos bien mérité, que la plupart d'entre nous ne négligeront pas en se souvenant des merveilleuses images, que cette belle journée nous a fait découvrir.

